



Institut Saint Cassien
Institut Supérieur de Formation
de l'Enseignement Catholique

TARIFS 2020/2021

M1 et M2 MAP

Frais d'inscription : 100 Euros encaissés au 1^{er} Septembre et non remboursables à **l'ordre de l'Institut Saint-Cassien**

Frais de scolarité : 1 350 Euros à régler par chèques à **l'ordre de l'Institut Saint-Cassien** (possibilité de 5 chèques de 270 Euros)

Boursier : à signaler impérativement au moment de l'inscription et fournir l'attestation définitive d'attribution de bourse mais ne vous dispense pas de payer les frais demandés.

Coût de conventionnement : 200 Euros à régler en **un seul chèque** à **l'ordre de l'AFPICL**

Frais de gestion entre l'Université publique et l'Université Catholique de Lyon, partenaire de l'ISFEC.

CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) : 92 Euros à régler directement sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr)

M2 TITULAIRES

Frais d'inscription : 100 Euros encaissés au 1^{er} Septembre et non remboursables à **l'ordre de l'Institut Saint-Cassien**

Frais de scolarité : 600 Euros à régler par chèques à **l'ordre de l'Institut Saint-Cassien** (possibilité de 3 chèques de 200 Euros)

Coût de conventionnement : 200 Euros à régler en **un seul chèque** à **l'ordre de l'AFPICL**

Frais de gestion entre l'Université publique et l'Université Catholique de Lyon, partenaire de l'ISFEC.

CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) : 92 Euros à régler directement sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr)